

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19259 - 74ÈME ANNÉE

Le Comité sécheresse appelle à la modération dans l'utilisation de l'eau

La saison des pluies la plus sèche jamais mesurée à La Réunion



Depuis que Météo France fait des relevés réguliers à La Réunion, soit depuis 48 ans, cette saison des pluies est la plus sèche jamais mesurée. Ceci entraîne d'importants déficits

quelles seront les initiatives prises au cas où La Réunion se dirigerait vers une situation de pénurie d'eau. Voici le contenu du communiqué issu du dernier Comité sécheresse.

«En application de l'arrêté préfectoral cadre du 2 mai 2014, le Comité sécheresse s'est réuni le 4 avril 2019 afin de faire le bilan de la situation hydrologique et météorologique et procéder à l'analyse des éléments d'anticipation d'une éventuelle crise.

En matière de précipitations et d'état de sécheresse, la situation déficitaire est exceptionnelle pour une fin de saison des pluies, ce qui a conduit à réunir le comité sécheresse de manière anticipée, avec près de 3 mois d'avance par rapport au calendrier habituel. La saison des pluies 2018/2019 est la plus sèche depuis 48 ans, depuis le début de l'acquisition des données régulières par Météo France. Les déficits les plus marqués concernent l'ensemble des hauts et le littoral de l'Est et du Nord-Est. L'Ouest connaît des déficits modérés et le Sud-Ouest est proche de la normale. Le niveau des cours d'eau dans l'Est est particulièrement bas avec des occurrences centennales atteintes pour la plupart des cours d'eau. Les ressources souterraines sont également en baisse dans l'Est. Les conséquences de cette situation déficitaire sont déjà marquées pour quelques communes, Saint-

André, Sainte-Marie et La Possession où des plans de coupure ont été mis en place la nuit, sur certains secteurs de leur territoire, principalement dans les hauts. Ces plans de coupure ont été arrêtés suite aux dernières précipitations. Pour les autres communes, les capacités des infrastructures et les mesures d'exploitation permettent de pallier les difficultés liées à la baisse des ressources. Même si la pluviométrie des prochains mois devait être excédentaire, il est probable qu'elle ne pourrait pas combler les déficits accumulés ces derniers mois. En effet, les mois de janvier à mars sont les mois qui permettent la recharge des hydro-systèmes de l'île jusqu'à la saison des pluies suivantes.

Après analyse de la situation, le comité constate que la situation des ressources superficielles et souterraines est, à ce stade, particulièrement dégradée sur l'Est et le Nord. Les autres micro-régions de l'île, le Sud et l'Ouest, qui bénéficient, d'une situation climatique moins déficitaire, et de réseaux interconnectés avec les infrastructures départementales de l'irrigation du littoral Ouest, du Bras de Cilaos et du Bras de la Plaine, ne présentent pas de difficultés.

Restrictions à Saint-André et La Possession

A ce stade, bien qu'il y ait des si-

gnaux d'alerte, le comité a considéré qu'il n'y avait pas lieu de mettre en œuvre des mesures générales, intercommunales ou départementales, de restriction des usages de l'eau, mais a souhaité appeler à la vigilance l'ensemble des acteurs en charge de la distribution de l'eau et sensibiliser les Réunionnais à cette situation. Toutefois, il est rappelé que chaque collectivité, peut, en fonction de la situation particulière de son territoire, être amenée à prendre des mesures de restriction des usages adaptées à la situation locale, le cas échéant. Pour le moment, seules les communes de Saint-André et la Possession ont pris un arrêté municipal de limitation des usages de l'eau. Il est demandé aux habitants de ces communes de se conformer à ces arrêtés pour permettre à tous de disposer de l'eau pour les usages essentiels et à la police municipale de veiller à leur bonne application.

Il est conseillé, en cette période inter-cyclonique sèche, d'avoir une utilisation la plus économe possible de l'eau, aussi bien pour les particuliers que les collectivités grandes consommatrices.

Anticiper un manque d'eau potentiel

En matière agricole, la situation de sécheresse va nécessiter la mobilisation des acteurs pour définir et mettre en place les mesures d'ac-

compagnement permettant de limiter les conséquences de cette situation, notamment en matière d'alimentation en eau des élevages, de fourrage. Un groupe de travail va être mis en place par la DAAF pour traiter l'ensemble des questions agricoles.

S'agissant du risque incendie, cette situation déficitaire est propice aux dépôts de feux, il est nécessaire de rappeler que les pratiques de brûlage de végétaux coupés et d'écobuage sont réglementées par arrêté préfectoral en date du 17 octobre 2018, portant règlement permanent de l'emploi du feu dans le département de La Réunion.

Au regard des perspectives de tarissement des ressources qui peuvent conduire à moyen terme à des difficultés d'approvisionnement pour les services les plus fragiles, notamment ceux qui ne bénéficient pas d'interconnexion, il a été demandé aux autorités organisatrices des services alimentation eau potable (AEP) de préciser les mesures d'anticipation qu'elles comptent mettre en place, pour limiter les effets d'un manque d'eau potentiel. Les services de l'État, notamment la DEAL et l'ARS, sont mobilisés pour accompagner les acteurs en charge des services AEP dans la gestion de cette situation déficitaire exceptionnelle.

L'évolution de la situation sera suivie dans les prochaines semaines et le Comité Sécheresse sera réuni début mai pour un nouveau point de la situation.»

In kozman pou la rout

« I gingn pa moush avèk lo né in n'ot ! »

Néna zafèr lé absurd é mi pans kozman-la lé bien absurd pou vréman. Zot i koné lir, zot i gingn konprann lé shoz donk la pa bézoin éspliké. In pti konpléman kant mèm : zot i souvien Pyèr Dac ? Sa lété in komik pou vréman. Son bann kozman té absurd la plipar d'tan. In zour li la ésplik l'avé si tèlman brouyar k'in moun la tronpé épi li la moush avèk lo né in n'ot pèrsone si tèlman demoun la antann in kriyé, final de kont lété sa moin la di azot an-o la. Astèr si ni di sa é in provèrb, ni pé dmandé dann kèl ka i mète ali mé san tro fatig mon koko mi oi in raproshman avèk nout kozman i di konmsa : « Kont pa dsi baton (sansa bato) tonton pou travèrs la rivyèr ». Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli dvan. Sipétadyé !

Edito

L'insertion de La Réunion dans son voisinage

Au cours des visites effectuées par les Réunionnais à Antananarivo, Antsiranana et Moramanga, on peut noter la force de la jeunesse, la soif d'apprendre et d'échanger. Nous avons côtoyé une jeunesse fière et digne. Partout, la chaleur de l'accueil et la modestie chère aux grands peuples. Il n'y a pas de doute, Madagascar s'éveille. Certes, elle le fait à son rythme mais une chose est sûre : elle avance.

A Antsiranana, les étudiants étaient en vacances et ils habitent loin. Ils sont revenus pour la Conférence, sachant que notre délégation devait ensuite honorer de sa présence la commémoration des événements de 1947. Non seulement, ils se sont acquittés de leur tâche avec enthousiasme mais ils nous ont fait visiter les conditions de leur scolarité. C'est ainsi que nous avons appris que la Doyenne de la Faculté des Lettres a fait tout son parcours dans cet établissement. Elle est à l'origine du département d'histoire. Ce qui suscita l'admiration des Réunionnais.

A Moramanga, ce sont des jeunes lycéens et collégiens qui ont révélé leurs multiples talents, tout en s'éveillant à la conscience du voisin réunionnais intéressé par l'histoire de leur ville. Non seulement, ils ont relevé les défis avec brio, mais ils ont également formulé des propositions pour prolonger les Olympiades.

Ces 2 visites ont confirmé les observations et réflexions tirées du Forum politique des 2 et 3 août 2018 où nous avons côtoyé des jeunes remplis d'ambitions pour eux et pour leur pays.

Notre présence fait prendre conscience certaines réalités du voisinage et du cousinage. Il faut s'attendre à ce que des centaines de jeunes Réunionnais fassent leurs études à Madagascar et complètent leur formation dans les entreprises de la place. L'insertion de La Réunion dans son voisinage est une voie d'avenir.

Il n'y aura pas de nouvelle occasion, car la vitesse à laquelle la population malgache augmente nous laisse peu de marge à long terme. Elle doublera pour atteindre 55 millions d'habitants dans 30 ans ; elle redoublera à nouveau vers 2100. Notre voisin aura alors 100 millions. À cette allure, Madagascar sortira annuellement des dizaines de milliers d'ingénieurs et de cadres supérieurs. Durant cette période, La Réunion atteindra péniblement un million, puis le renouvellement va baisser à cause du vieillissement. Alors que faire ?

Dans les semaines qui viennent nous présentons aux Réunionnaises et Réunionnais, des propositions d'actions afin de les intéresser au mouvement historique qui se dessine actuellement.

Ary

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

«Paix et union des cultures»

Sainte-Suzanne aux couleurs du Jour de l'An Tamoul 5120

pauttandou
vajroukkelai 5120

Paix & Union des Cultures

DU 10 AU 14 AVRIL 2019

Mercredi 10 avril: à partir de 18h30
Spectacle de danse place de la Mairie

Jeudi 11 avril: à partir de 18h30
Spectacle de danse salle polyvalente de Bagatelle

Vendredi 12 avril: à partir de 18h30
Spectacle de danse à l'école Thérèse DAMOUR

Samedi 13 avril: à partir de 18h30
Défilé place de la Mairie et spectacle au Bocage

Dimanche 14 avril: au Bocage

« Paix et Union des Cultures »

« Ces différents apports culturels ont été enrichis par les communautés indiennes, chinoises, malbars, malgaches, qui composent aujourd'hui la richesse culturelle de La Réunion, il nous faut la partager avec le plus grand nombre c'est pourquoi pour cette 25e édition j'invite tous les Réunionnais à venir vivre cette belle fête en perspective » annonce le Maire.

Pour cette 25e édition placé sous le thème « Paix et Union des Cultures », un village indien sera proposé au Bocage, des spectacles de danses dans les quartiers avec le mercredi 10 avril devant le parvis de l'hôtel de ville, le jeudi 11 avril à l'école Thérèse Damour de Quartier-Français et le vendredi 12 avril à la salle polyvalente de Bagatelle.

Le grand défilé préparé par plus d'une vingtaine d'associations, venus des quatre coins de l'île, vous réserve de réelles surprises, comme le révèle Gérald Atchapa, coordonnateur de la manifestation : « Les associations ont mis du cœur à l'ouvrage, la Paix et Union des Cultures, sera retranscrites dans les costumes, les chorégraphies, les chars seront également dans le thème, une réelle invitation au rassemblement ». Une 25e édition qui sera clôturée par la fête des couleurs le Holi-holi le dimanche 14 avril au Bocage. Le Jour de l'An Tamoul, qui sera célébré à Sainte-Suzanne du 10 au 14 avril prochain, est donc une invitation au partage, à la découverte des apports de la culture indienne qui constitue ainsi, un des socles de l'identité culturelle réunionnaise.

La Commune de Sainte-Suzanne, en collaboration avec l'Association Culturelle Chapelle Front de Mer, organise la 25e Edition du Nouvel An Tamoul qui se tiendra du 10 au 14 avril. Cet événement majeur, pour la communauté tamoule, est devenu, au fil du temps, une grande fête culturelle pour tous les Réunionnais.

L'objectif principal pour la Commune de Sainte-Suzanne est de valoriser les richesses de la culture indienne et de faire découvrir l'histoire de La Réunion. En effet, l'Inde et La Réunion ont une grande histoire commune. « En valorisant ces apports, à l'occasion du Nouvel an Tamoul, il s'agit de faire partager à l'ensemble des Réunionnais tous les aspects culturels qui font la richesse et la singu-

larité de la culture réunionnaise, pour permettre leur sauvegarde et leur préservation » tenait à souligner le Maire, Maurice Gironcel, lors de la conférence de presse tenue ce vendredi 4 avril. Et de rappeler que l'évènement est l'un des socles de l'identité culturelle réunionnaise « il s'agit de continuer à favoriser des actions qui contribueront à véhiculer l'idée que la diversité culturelle, propre à notre île, n'est pas un frein au mieux-vivre ensemble. Mais que cette diversité constitue, au contraire, une force qu'il nous faut promouvoir et cultiver, afin de construire une société tolérante et harmonieuse, où l'épanouissement de tous les êtres humains permettra à tous de vivre, dans la paix et la solidarité.

Recueillement au pied des totems de la place Pierre Sémard au Port

Des Malgaches rendent hommage aux victimes de la répression de 1947

En marge de l'ouverture du Festival du film citoyen au Port hier soir, une cérémonie organisée par des associations malgaches a rendu hommage aux victimes de la répression de la révolte de 1947.

Ce 5 avril à la place Pierre Sémard du Port, des associations culturelles malgaches s'étaient donné rendez-vous pour commémorer la mémoire des victimes de la répression de la révolte de 1947. Cet hommage était présidé par Charlotte Rabesahala, qui rappelait que cette initiative coïncidait avec le Nouvel An. La cérémonie débuta

donc par une bénédiction donnée par le doyen de l'assemblée.

Elle se poursuivit par une évocation historique de la répression, avec la description d'exactions des colonnes infernales de l'armée coloniale qui dévastèrent pendant plus d'un an Madagascar, poussant à mourir de faim des milliers de personnes. Il fut alors procédé à l'allumage de 7 bougies, une pour chaque grande province de Madagascar et une pour La Réunion, afin de symboliser le lien entre La Réunion et la Grande île. Elles furent déposées au pied d'une sculpture composée de trois to-

tems funéraires réunionnais reliés par une structure métallique représentant une victime de la répression de 1947 tuée par balle. Un drapeau rouge et blanc, signe de ralliement des révoltés de 1947, fut alors dressé sur la sculpture. L'hommage se conclut par le chant de l'hymne du Mouvement démocratique pour la rénovation malgache (MDRM), organisation dominante la vie politique malgache dissoute par l'administration coloniale dès le début de la révolte.

M.M.

« Zanaka, ainsi parlait Felix » : une mémoire de 1947 à Madagascar

La première soirée du Festival du film citoyen coorganisé par ATTAC-Réunion, la Lanterne Magique et Ciné d'îles était placée sous le signe de Madagascar avec la projection de « Zanaka, ainsi parlait Felix », film mettant en images la mémoire d'un combattant de 1947 qui livra ses souvenirs avant de décéder.

« Zanaka, ainsi parlait Felix » était hier le film d'ouverture du Festival du film citoyen qui se tient jusqu'à dimanche au cinéma Casino du Port.

C'est un travail de plusieurs années qu'a présenté hier le réalisateur malgache Lova. Son film est le quatrième consacré à la révolte de 1947 à Madagascar, souligna-t-il lors du débat suivant la projection. Il vise à immortaliser le témoignage d'un des acteurs de cet événement historique. Felix avait moins de 20 ans quand les Malgaches se révoltèrent contre l'ordre colonial. Il se souvient des

travaux forcés le long de la voie ferrée dans la région de Manaka. Il évoque aussi l'exploitation des Malgaches par les Français, donnant l'exemple d'une plantation de cocotiers attribuée à un colon. Tous les hommes de la région devaient travailler pour ce français qui passait ses journées sur un divan, au bord de la mer. Sous peine de coups, les Malgaches devaient s'incliner et dire pardon quand ils passaient devant lui. C'étaient alors les femmes et les enfants qui cultivaient la terre pour assurer la subsistance des familles des travailleurs.

Felix se souvient du succès de la première attaque contre l'armée française, ce qui donna lieu à une grande fête au village. Mais avec ses camarades, ils furent trahis et livrés aux militaires qui les torturèrent. Obligés de s'empiler les uns sur les autres dans une cellule, ils étaient la cible de tirs aveugles. Felix se rappelle des camions qui

emportait vers les fosses communes les victimes d'exécution sommaire, et d'un autre Felix qui fut fusillé à sa place par erreur.

Le Dadabe a ensuite évoqué son transfert à fond de cale jusqu'à Diego Suarez. C'est là qu'il rencontra deux députés du MDRM qui réussirent à le reconforter dans son calvaire. 70 ans après ces faits, Felix resta marqué dans sa chair par ces mois de torture.

Le film se conclut par les obsèques de Felix, l'hommage de sa famille et de l'armée malgache à un ancien combattant de 1947.

La projection d'hier était une première à La Réunion, pour un film qui a été primé par le Poulain d'argent au Festival panafricain du film de Ouagadougou. Il sera prochainement montré à Madagascar, où Lova reste incertain quant à l'accueil du public au sujet d'un film qui traite d'une « période tabou » d'après lui.

M.M.

Oté

Koman Mulikamu la fé pou aprann bann moun parèss pou travaye-promyé morso

L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl.

L'avé inn foi pou inn bone foi néna pli lontan ké lontan in bann moun parèss téi viv dann bordaz in gran rivyèr demoun téi apèl lo bon flèv. La tèr lété rish, bien imid épi bien fré par raport l'androi lo péi lété. Si tèlman bann zanimo téi manz bon zèrb dann bann bon patiraz vèr vèye pa koman. Bann madam téi i fé lo pti trépé l'avé pou fé.tanka bann bononm téi fé arienk ropozé, parésé épi boir la byèr an kantité.

Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyé ! kraké madam !

In bo zour, in moun étranj l'arivé dann péi lo bon Flèv. Li téi fé pa in ka ansanm tout demoun, li téi rode pa zami pou li, mé li téi déranj pa pèrsone non pli. In zour, li la monte in zoli kaz, bien gran, bien konfor épi li la travaye matin o soir. Boudikont la fini par déranj demoun. Pa pars li l'avé pran la tèr san domann san pèrmyon : la tèr téi an mank pa é l'avé asé pou toulmoun. Pa pars li téi fé la shass épi li téi pèsh poisson : zibyé avèk poisson téi mank pa non pli. L'avé si tèlman zibyé dann la savane épi poisson dann lo bon flèv l'avé an kantité... Sak té i fatig lo moun lété pars li téi travaye toultan é demoun téi yèm pa sa.

Si tèlman dann la lang lo péi lo bon flèv, demoun l'apèl ali Mulikamu, in

mo i vé dir travayèr.

Demoun la komans gaspiye lo létranjé é afors krétik ali demoun la fini par prann ali an grip. Zot téi di :

« Sa in rol de moun sa : li koz pa ansanm lo moun, li koné arienk travaye. L'avé poin arien avèk in boug konmsa »

In zour zot la fé in gran rényon é zot la invite galman lo boug étranj zot téi apèl ali Mulikamu. Lo gran sorsyé lo péi la prann la parol épi li la déklar dovan lo gran l'asanblé :

« Dopi kék tan, in drol létranjé la vni instal ali dann nout bon péi. Li koz pa avèk pèrsone, li di pa bonzour d'moun, li koz pa avèk pèrsone. Li la fé in gran mézon épi li la pran in gran karo la tèr i apartien a nou. Li fé la shass dann nout savane épi li fé la pèsh dann nout bon flèv é pou ajouté li travaye matin o soir san arété alé poir lo travaye la pa in n'afèr pou lo zonn mé in l'okipasyon pou bann fanm. Bann fanm lé la pou sa.. Létranjé la, i instal in shanjman d'manyèr viv shé nou é li ofans lo bon flèv é si lo bon flèv lé pa kontan koman ni sava fé pou rmanjé nou ? Kosa ni f é avèk li ? »

Justin